

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

## Ovins

Question écrite n° 39489

### Texte de la question

M Alain Rodet attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les recents accords de Bruxelles et leurs repercussions sur le marche ovin français et sur la situation des producteurs dans notre pays. Il apparait que ces decisions, notamment pour ce qui concerne le classement en zones sensibles, risquent d'entrainer de nouvelles difficultes pour l'elevage français. En consequence, il lui demande quelle est son appreciation de cette situation et quelles mesures conservatoires il compte prendre pour faire face aux eventuels desordres susceptibles d'apparaitre sur ce marche.

#### Données clés

Auteur : M. Rodet Alain Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39489

Rubrique: Elevage

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1711